

Dossier reçu le :



IRSS

Préparez-vous à réussir

Dossier à retourner complet à :

IRSS Caen

147 Rue de la Délivrande
14000 CAEN

Tél : 02.31.94.60.60

Mail : admin.caen@irss.fr

PHOTO

DOSSIER D'INSCRIPTION

TESTS DES EXIGENCES PREALABLES (TEP)

BP JEPS Activités Physiques et Sportives de la Forme (APSF)

- Je m'inscris pour les TEP du **mardi 16 juin 2026** (dossier à retourner avant le 16.05.2026)
 Je m'inscris pour les TEP du **mardi 21 juillet 2026** (dossier à retourner avant le 21.06.2026)

Organisme de formation : IRSS de Caen Autre (précisez) :

A- Situation personnelle :

Mme M. Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... A : Nationalité :

Situation de famille : célibataire, marié(e), divorcé(e), veuf(ve), nbre d'enfants :

Adresse :

Code postal : Ville :

E.Mail :@.....

Téléphone mobile :/...../...../...../..... Téléphone fixe :/...../...../...../.....

N° de sécurité sociale :/...../...../...../..... Régime :

A la caisse de (ville, Dpt) : A quel titre : personnel, ayants-droits, étudiants

Personne à contacter en cas d'urgence :

N° de portable :/...../...../...../..... et E-mail :@.....

B- Situation professionnelle (à cocher et à compléter) :

Salarié, précisez :

Demandeur d'emploi, précisez :

Etudiant ou assimilé, précisez :

C- Formation (à compléter) :

Plus haut niveau de diplôme académique :

Diplôme(s) en lien avec le secteur sportif :

Diplôme de secourisme en cours de validité :

D- Projet de financement de formation (à cocher) :

Autofinancement - vous financez vous-même votre formation

Financement Tiers - Tout ou partie de votre formation est financée (CPF, France Travail, Région, ...)

Contrat d'Apprentissage - Contrat salarié pour les - de 30 ans

Contrat de professionnalisation - Contrat salarié pour les + de 30 ans

Autre - précisez :

Pour toutes demandes d'informations relatives au mode de financement, appelez au 02 41 62 19 97

E- Récapitulatif des pièces OBLIGATOIRES à fournir :

1 photo d'identité à agraffer sur ce dossier

Certificat médical de moins de 3 mois - **utiliser obligatoirement le modèle de Certificat ci-joint**

Copie de la carte d'identité (recto-verso) en cours de validité ou passeport

Le règlement des frais d'inscription d'un montant de :
- 40 € (non remboursable) chèque à l'ordre d'IRSS

Si demande de dispense ou d'équivalence des TEP : joindre les copies des diplômes ou des justificatifs y donnant droit

Pour les personnes en situation de Handicap qui souhaitent des aménagements d'épreuve, joindre l'avis du médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes en situation de handicap